



CLAUSE

Délégation de saisie par navette Entreprise

DATE	02/03/2017
REDACTEUR	Renaud de Saléon
DESTINATAIRE(S)	Utilisateurs du logiciel CLAUSE
OBJET(S)	Détail du fonctionnement de la délégation de saisie par navette du côté entreprise
VERSION	V 3
REVISION	11/10/2018

Table des matières

1.	PRINCIPE GENERAL	3
2.	UTILISATION DE LA NAVETTE PAR L'ENTREPRISE	4
2.1.	ACCES A UNE NAVETTE.....	4
2.1.1.	<i>Mail de notification</i>	4
2.1.2.	<i>Accès à la navette</i>	4
2.1.3.	<i>Clé invalide</i>	4
2.1.4.	<i>Navette fermée</i>	5
2.2.	DETAIL DU MARCHE D'UNE NAVETTE	5
2.3.	CONTRATS D'UNE NAVETTE	5
2.3.1.	<i>Créer un contrat</i>	6
2.3.2.	<i>Modifier un contrat</i>	9
2.3.3.	<i>Mettre à jour les heures</i>	9
2.4.	SALARIES D'UNE NAVETTE	10
2.5.	EMPLOYEURS D'UNE NAVETTE.....	11

1. PRINCIPE GENERAL

Pour opérer le suivi d'un marché relevant d'une clause sociale, le facilitateur peut transmettre à une entreprise une navette permettant à cette dernière d'identifier les salariés concernés, leurs contrats, et les heures travaillées. Cette navette permet de simplifier les échanges entre l'entreprise et le facilitateur.

2. UTILISATION DE LA NAVETTE PAR L'ENTREPRISE

2.1. Accès à une navette

2.1.1. Mail de notification

Lorsqu'une notification est envoyée (ou renvoyée) concernant une navette, le destinataire reçoit un mail du type :

Bonjour,

Le facilitateur Jean DURAND de MDE ABC vous transmet ce lien afin de saisir des informations sur le marché : MARCHE 1, opération : OPERATION 1

En cliquant sur le lien ci-dessous, vous allez accéder à la Navette de l'application CLAUSE du facilitateur afin que vous puissiez y saisir les contrats de travail du marché.

[Accéder à la saisie](#)

Les éléments que vous saisirez dans cette navette seront automatiquement transmis au facilitateur qui suit votre marché. Celui-ci pourra ainsi les valider afin de les intégrer dans le suivi de votre marché.

A tout moment, vous pouvez accéder à nouveau à votre Navette de saisie en cliquant à nouveau sur le lien ci-dessous ou en vous rendant à l'adresse <https://www.abccclause.fr/lanavette/> et utilisant la clé suivante : 5ec34f7a-5ec34f7a-af10-5ec34f7a979bd

Cet email a été généré automatiquement. Merci de ne pas y répondre.

2.1.2. Accès à la navette

A partir de ce mail, il peut accéder à la navette en cliquant sur le lien ou utiliser la clé générée pour accéder manuellement à la navette en la recopiant dans la zone prévue à cet effet :

The screenshot shows the 'Navette Clause' login page. It has an orange header with 'Navette Clause' and a sub-header 'Identification'. Below this is a text input field labeled 'Clé d'accès à la navette *'. A blue button with a white cursor icon and the text 'Connexion' is positioned below the input field.

2.1.3. Clé invalide

En cas d'erreur, si la clé n'est pas reconnue, le partenaire est notifié de l'invalidité de la clé

The screenshot shows the 'Navette Clause' login page with an error. The 'Clé d'accès à la navette *' input field contains the text 'fausse clé' and is outlined in red. Below the input field, the text 'Clé invalide' is displayed in red. The blue 'Connexion' button is still visible below.

2.1.4. Navette fermée

Si le facilitateur a fermé la navette, celle-ci n'est plus accessible par le partenaire. Un message le lui indique

Navette Clause

Identification

Clé d'accès à la navette *

La navette est fermée

Connexion

2.2. Détail du marché d'une navette

Lorsqu'il accède à la navette, le partenaire dispose d'un détail du marché, lui indiquant les informations principales de celui-ci :

Navette Clause		Contrats	Salariés	Employeurs			
Détail du marché ?							
Créateur de la navette	Reno RENAUD - renaud@facilitateur.com - 0139078813		Opération	Rénovation du Collège Jean Jaures			
Marché	Lot 1 - Electricité		Numéro	ABC-01			
Début	01/01/2017		Fin	31/12/2017			
Nb d'heures prévues	1000,00 h		Nb d'heures réalisées	301,00 h			
Entreprise adjudicataire	ABC !		Entreprises sous-traitantes	• UP : 150,00 h			
Contrats ? +							
Etat	Type	Salarié	Employeur	Début / fin du contrat	Métier	Contrat / Modalité	Heures travaillées / dont formation
			?	?			

2.3. Contrats d'une navette

Sur ce même écran, le partenaire a accès à la liste des contrats du marché le concernant :

Navette Clause		Contrats	Salariés	Employeurs			
Détail du marché ?							
Contrats ? +							
Etat	Type	Salarié	Employeur	Début / fin du contrat	Métier	Contrat / Modalité	Heures travaillées / dont formation
+		Michel DUPONT	ABC	01/01/2017	F1606 - Peinture en bâti...	CDD Embauche direct	Aucune

Dans l'exemple ci-dessus, il y a un contrat déjà saisi dans CLAUSE par le facilitateur.

Remarque : Le partenaire n'accède qu'aux contrats sur lesquels il est identifié comme entreprise utilisatrice. Sur le marché, si le facilitateur a saisi dans CLAUSE d'autres contrats dont l'entreprise utilisatrice n'est pas le partenaire concerné par la navette (un sous-traitant par exemple), ils n'apparaissent pas dans la navette.

2.3.1. Créer un contrat

Pour créer un nouveau contrat, le partenaire doit cliquer sur le bouton « + » :



Une nouvelle ligne de contrat est ajoutée, prête à être remplie :

Navette Clause Contrats Salariés Employeurs

Détail du marché

Contrats

Etat	Type	Salarié	Employeur	Début / fin du contrat	Métier	Contrat / Modalité	Heures travaillées / dont formation
		Sélectionnez	Sélectionnez un employeur		Sélectionnez un métier...	Sélectionnez	

Chaque ligne de contrat dispose des éléments suivants :

2.3.1.1. Etat de la saisie du contrat

Chaque ligne de contrat est définie selon son état :

Pictogramme	Signification
	Saisie du contrat non traitée par le facilitateur
	Saisie de contrat refusée par le facilitateur
	Saisie du validée par le facilitateur <ul style="list-style-type: none"> Validée avec l'établissement d'une correspondance sur un contrat déjà existant Validée et créé

2.3.1.2. Type de ligne

Chaque ligne de contrat est également définie selon son type :

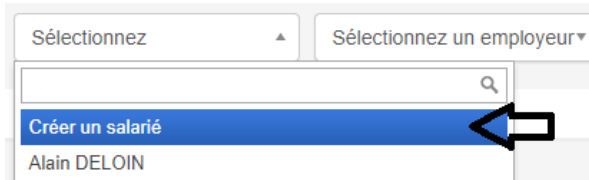
Pictogramme	Signification
	Création faite depuis la navette
	Contrat modifié dans la navette depuis qu'il a été validé ou créé par le facilitateur
	L'absence de pictogramme indique que le contrat a été créé par le facilitateur dans le logiciel CLAUSE

2.3.1.3. Participant

Pour chaque contrat doit être défini un salarié.

Deux choix sont possibles dans la liste proposée :

- Créer un nouveau salarié

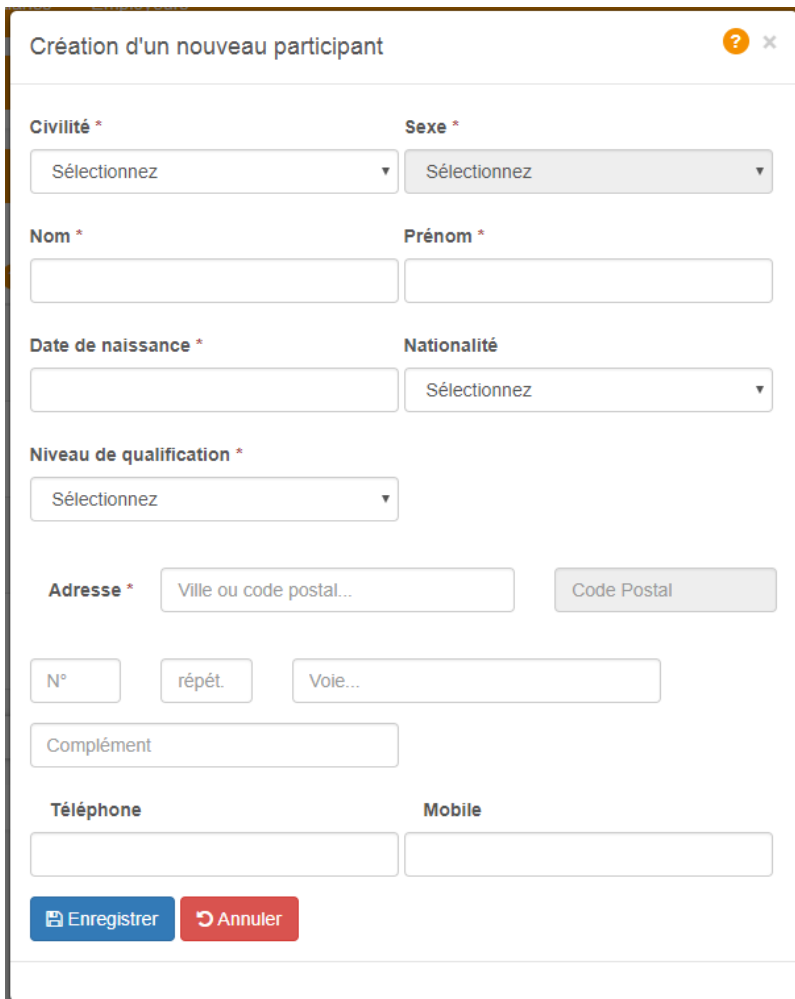


Sélectionnez ▲ Sélectionnez un employeur ▼

Créer un salarié

Alain DELOIN

Ce choix permet de remplir la fiche de création d'un nouveau salarié :



Création d'un nouveau participant ? x

Civilité * Sélectionnez ▼ **Sexe *** Sélectionnez ▼

Nom * **Prénom ***

Date de naissance * **Nationalité** Sélectionnez ▼

Niveau de qualification * Sélectionnez ▼

Adresse * Ville ou code postal... Code Postal

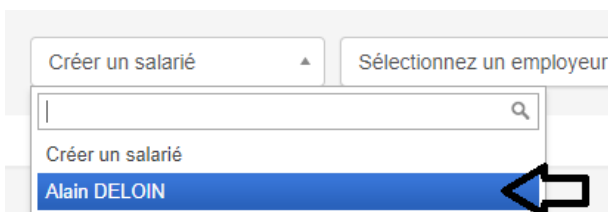
N° répét. Voie...

Complément

Téléphone **Mobile**

Enregistrer Annuler

- Choisir un salarié déjà présent



Créer un salarié ▲ Sélectionnez un employeur ▼

Créer un salarié

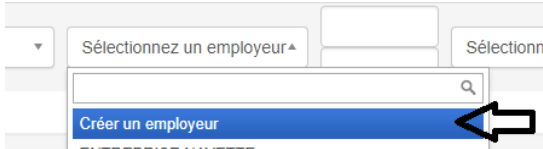
Alain DELOIN

La liste présente tous les salariés déjà connus ou créé par l'entreprise concernée par la navette (c'est-à-dire tous les salariés qui ont déjà travaillé sur un marché concernant l'entreprise utilisatrice de la navette, au travers du marché de la navette ou d'un autre marché saisi dans CLAUSE)

Remarque : Dans l'exemple ci-dessus, il n'y en a qu'un seul.

2.3.1.4. Employeur

Lorsque l'employeur sur le contrat n'est pas la même entreprise (cas d'une mise à disposition au travers d'une ETTI par exemple), il est possible de Créer un employeur



Cela permet de remplir une fiche de création d'entreprise :

2.3.1.5. Début et fin

Début / fin du contrat

20/01/2017

Remarque : Elles sont obligatoirement incluses dans la période du marché.

2.3.1.6. Métier

Choix parmi les métiers définis dans CLAUSE.

Métier Contrat / Modalité c

Sélectionnez un métier... Sélectionnez

élec

- F1602 - Électricité bâtiment
- F1605 - Montage de réseaux électriques et télécoms
- H1202 - Conception et dessin de produits électriques et électroniques
- H1209 - Intervention technique en études et développement électronique
- H1504 - Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique
- H2501 - Encadrement de production de matériel électrique et électronique
- H2601 - Bobinage électrique

2.3.1.7. Contrat et modalité

Choix parmi ce qui est défini dans CLAUSE.

Contrat / Modalité

CTTI

ETTI

2.3.2. Modifier un contrat

Une fois enregistré dans la navette, le contrat peut être modifié en cliquant sur le bouton en bout de ligne :

Jean RENO

 Up Interim

 20/01/2017
 F1602 - Électricité bâtiment
 CTTI

 Aucune

ETTI

Chaque élément peut être modifié ou le contrat entier supprimé de la navette.

2.3.3. Mettre à jour les heures

La colonne des heures permet de saisir et d’actualiser à tout moment les heures travaillées et de formation :

Heures travaillées /

Modifier les heures

Aucune

↑

La fenêtre de saisie des heures présente tous les mois du contrat (jusqu’au mois en cours) :

Heures
?

	Mois	Nb. Heures	Nb. Heures formation	Heures déjà validées	Formations déjà validées
<input type="checkbox"/>	janvier 2017	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	février 2017	<input type="text" value="55,00"/>	<input type="text"/>	55,00	
<input checked="" type="checkbox"/>	mars 2017	<input type="text" value="20,00"/>	<input type="text" value="5,00"/>		
<input type="checkbox"/>	avril 2017	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
<input type="checkbox"/>	mai 2017	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
<input type="checkbox"/>	juin 2017	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
<input type="checkbox"/>	juillet 2017	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
<input type="checkbox"/>	août 2017	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
<input type="checkbox"/>	septembre 2017	<input type="text"/>	<input type="text"/>		

Remarque : Chaque mois travaillé doit être coché pour y saisir les heures correspondantes. De plus, sont indiquées les heures déjà validées par le facilitateur.

Une fois saisies, les heures sont affichées sur le contrat :

**Heures
travaillées / dont
formation**

75,00 / 5,00

Remarque : elles peuvent être modifiées et complétées à tout moment.

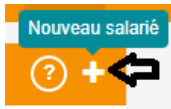
2.4. Salariés d'une navette

Le deuxième menu de la navette permet d'accéder à tous les salariés créés dans la navette :

Navette Clause							↗
Salariés							
Salariés créés							? +
Etat	Prénom	Nom	Date de naissance	Niveau de qualification	Commune		
<input checked="" type="checkbox"/>	Renaud	RENAUD	11/04/1973	III - Bac +2 (Deug/BTS/DUT)	Ablis		<input type="button" value="✎"/> <input type="button" value="🗑"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	Reno	DUPOND	11/04/1973	IV - Année terminale préparant le Bac ou équivalent (BEATEP) / 1ère année d'étude supérieure	Andrésey		<input type="button" value="✎"/> <input type="button" value="🗑"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	Alain	DELOIN	11/04/1973	III - Bac +2 (Deug/BTS/DUT)	Versailles		<input type="button" value="✎"/> <input type="button" value="🗑"/>

2.4.1.1. Créer un nouveau participant

Il est possible de créer un nouveau salarié afin de l'utiliser ensuite pour créer un contrat



Le processus de saisie d'un nouveau salarié est similaire à celui présent directement dans la saisie d'un contrat (voir 2.3.1.3 Participant, page 7)

2.4.1.2. Etat de la saisie du salarié

Chaque ligne de participant est définie selon son état :

Pictogramme	Signification
	Saisie du salarié non encore traitée par le facilitateur
	Saisie de salarié refusée par le facilitateur
	Saisie du salarié validée. Deux cas possibles : <ul style="list-style-type: none"> Validé avec l'établissement d'une correspondance sur un participant déjà existant dans CLAUSE Validé et créé (car le participant n'était pas connu dans CLAUSE)

2.4.1.3. Modifier ou supprimer un participant

Il est possible de modifier ou de supprimer un salarié en utilisant les deux boutons en bout de ligne :



Remarque : Cela n'est possible que si le salarié n'est pas encore validé par le facilitateur.

2.5. Employeurs d'une navette

Le troisième menu de la navette permet d'accéder à toutes les entreprises créées dans la navette :

Navette Clause				
Employeurs créés				
Etat	Raison sociale	Siret	Commune	Email
	Up Interim			
	Nouvelle entreprise			
	ABC			

2.5.1.1. Créer un nouvel employeur




Il est possible de créer un nouvel employeur afin de l'utiliser ensuite pour créer un contrat



Le processus de saisie d'un nouvel employeur est similaire à celui présent directement dans la saisie d'un contrat (voir 2.3.1.4 Employeur, page 8)

2.5.1.2. Etat de la saisie de l'employeur

Chaque ligne d'employeur est définie selon son état :

Pictogramme	Signification
	Saisie de l'employeur non traitée par le facilitateur
	Saisie de l'employeur refusée par le facilitateur
	Saisie de l'employeur validée. Deux cas possibles : <ul style="list-style-type: none"> Validé avec l'établissement d'une correspondance sur un employeur déjà existant Validé et créé (car l'employeur n'était pas connu dans CLAUSE)

2.5.1.1. Modifier ou supprimer un employeur

Il est possible de modifier ou de supprimer un employeur en utilisant les deux boutons en bout de ligne :



Remarque : Cela n'est possible que si l'employeur n'est pas encore validé par le facilitateur.